

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 juin 2016

Etaient présents : Mme Nicole DELAVILLE - M. Régis BELGERI - M. Jean-Marc BOUSCHBACHER - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Yves DESVERNES - Mme Marlène CLEMENT - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Petra LAURAIN - M. Laurent ROUSSELOT - M. Thibault HEINTZ - M. Jean-Claude HATIER - Mme Annette RODIER - M. Philippe ROBERT

Etaient excusés : Mme Christine BOUYER
Mme S. PALUMBO pouvoir à M. JM BOUSCHBACHER
Mme Annette RODIER pouvoir à M. Y. DESVERNES
M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. L. ROUSSELOT

Date de la convocation : 26 mai 2016

ORDRE DU JOUR :

Intervention de : Monsieur Jacky FREMONT, Fondation du patrimoine

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Personnel communal – tableau des effectifs : transformations et création de postes

2 - Votes de crédits

3 - Attribution de subventions aux Associations

4 - Approbation schéma départemental projet périmètre de la future Communauté de Communes

5 - Lotissement Hexagone : vente d'une parcelle

6 - Tarifs 2016-2017 N.A.P. (nouvelles activités périscolaires)

7 - Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris – J.O 2024

- Informations et questions diverses.

Monsieur Jacky FREMONT, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine sur le département des Vosges, explique le fonctionnement de l'appel au mécénat populaire que nous envisageons de lancer, sous leur effigie, pour la restauration de notre château.

Début du conseil : 21 heures

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Modification des horaires de travail des services techniques ;
- Engagement travaux voirie ;
- Convention Souscription à la fondation du patrimoine et demande de subvention sur réserve parlementaire.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 4 mai 2016 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1- PERSONNEL COMMUNAL – TABLEAU DES EFFECTIFS :

transformation et création de postes (délibération n° 2016.06.02/01-1 - délibération n° 2016.06.02/01-2)

Monsieur le Maire explique qu'un agent remplit les conditions statutaires d'avancement de grade il y a lieu de transformer le poste d'Adjoint Technique Principal Territorial de 2^{ème} classe en Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe.

Il y a lieu également de transformer un poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe en poste d'Agent de Maîtrise qui sera attribué à notre responsable des services techniques qui est inscrit sur la liste d'aptitude.

Après concertation, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, les modifications du tableau des effectifs comme proposé ci-dessus.

2 – VOTES DE CRÉDITS (délibérations n° 2016.06.02/02.1 – n° 2016.06.02/02.2 – 2016.06.02/02.3 – 2016.06.02/02.4)

Monsieur le Maire demande indique qu'il y a lieu de voter :

Budget commune :

1. au compte 21578 opération 336 "illuminations de Noël" la somme de 320.00 € par prélèvement au compte 020 "dépenses imprévues d'investissement"
2. au compte 2158 opération 400 "outillage services techniques" la somme de la somme de 300.00 € (achat d'une pompe pour arrosage l'été) par prélèvement au compte 020 "dépenses imprévues d'investissement"
3. au compte 2183 opération 463 "Mairie (rayonnages archives)" la somme de 200.00 € par prélèvement au compte 020 "dépenses imprévues d'investissement"

Budget assainissement : opération d'ordre

- En recette d'investissement : La somme de 1.00 € au compte 281562 "amortissements des immobilisations corporelles – matériel"
- En dépenses d'investissement : La somme de 1.00 € au compte 020 "dépenses imprévues d'investissement"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte les modifications budgétaires telles que proposées.

3 –ATTRIBUTION DE SUDVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (délibération n° 2016.06.02/03)

Monsieur BOUSCHBACHER présente la liste des subventions validées par la Commission Municipale Finances et suivi du budget suivant le tableau joint en annexe.

Monsieur DESVERNES signale qu'il a été sollicité par Monsieur PALLEJAS de Viviers le Gras qui recherche des sponsors pour la pratique de son sport : le kart.

Après discussion, les conseillers refusent cette participation financière prétextant qu'il faut aider les projets associatifs locaux et non privés. Monsieur DESVERNES précise que le Conseil est ouvert à toutes demandes exceptionnelles des associations darnéennes et dans la limite du montant prévu au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accorde les subventions proposées.

4 – APPROBATION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL : projet périmètre de la future Communauté de Communes (délibération n° 2016.06.02/04)

Monsieur DESVERNES fait lecture de l'arrêté préfectoral n° 555/2016 du 02 mai 2016 dressant le projet de périmètre de la future communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes des Marches de Lorraine, de la communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne, de la communauté de communes du Pays de Saône et Madon, avec retrait de la commune de THUILLIERES et de son extension à la commune de GRANDRUPT-DE-BAINS issue de la communauté de communes du Val de Vôge

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le projet de périmètre de la future communauté de communes.

5 – LOTISSEMENT HEXAGONE : vente d'une parcelle (délibération n° 2016.06.02/5)

Monsieur le Maire informe que par courrier du 18 mai, Monsieur VINCENT et Madame PETITGENET désirent acquérir une parcelle au lotissement l'Hexagone, n° A 624 d'une superficie de 1105 m² à 12,00 le m².

Les Membres du Conseil, à l'unanimité, donnent leur accord.

6 - TARIFS 2016-2017 N.A.P. : (nouvelles activités périscolaires) (délibération n° 2016.06.02/6)

Monsieur BELGERI explique le mode de facturation des NAP pour la prochaine rentrée scolaire. Il indique qu'une facturation à l'année a été prévue. Il sera également demandé une réservation aux parents.

Périodes	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Période 1 : 7 semaines du 1.09 au 18.10.2016	14,00	25,00	35,00	44,00	50,00
Période 2 : 7 semaines du 03.11 au 16.12.2016	14,00	25,00	35,00	44,00	50,00
Période 3 : 6 semaines du 03.01 au 10.02.2017	12,00	22,00	30,00	38,00	43,00
Période 4 : 6 semaines du 27.02 au 07.04.2017	12,00	22,00	30,00	38,00	43,00
Période 5 : 10 semaines du 24.04 au 07.07.2017	20,00	36,00	50,00	63,00	72,00
Paiement à l'année : 36 semaines	72,00	130,00	180,00	227,00	258,00

7 – MOTION DE SOUTIEN Â LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS – JO 2024 (délibération n° 2016.06.02/07)

Monsieur le Maire explique que l'Association des Maires de France nous demande de soutenir la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques d'été 2024.

Après en avoir délibéré et voté 13 pour et 1 abstention, le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de PARIS à l'organisation des Jeux.

8 - SERVICES TECHNIQUES : Mise en place d'un nouveau cycle de travail (délibération n° 2016.06.02/08)

Monsieur DESVERNES porte connaissance aux membres la modification des horaires de travail des services techniques.

Jusqu'au 30 mars 2016 deux cycles étaient mis en place annuellement soit :

- cycle hiver : 28 heures sur 4 jours
- cycle été : 42 heures sur 5 jours.

Afin d'avoir une présence régulière des agents, les horaires sont 35 h sur 5 jours de 7 h depuis le 1^{er} avril 2016.

Madame A. JEANMICHEL demande si ces modifications d'horaires n'ont pas posé de problème. Au contraire déclare Monsieur le Maire moins de récupération donc plus d'agents présents sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, entérine cette décision.

9 - VOIRIE – REMISE EN ETAT ET RENFORCEMENT (délibération n° 2016.06.02/09)

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental des Vosges, en date du 26 mai 2016, accusant réception de la délibération n° 2016-05-04/3-1 du 04 mai 2016, par laquelle la Commune a sollicité une aide financière au Conseil Départemental pour les travaux de remise en état et renforcement des chaussées.

Dans ce courrier, il est rappelé que notre dossier fera l'objet d'une instruction et une aide financière départementale pourra être allouée en fonction de la procédure des aides aux collectivités et des inscriptions budgétaires 2016 et que la commune a la possibilité de démarrer les travaux à la condition de s'engager à financer en totalité ces travaux le cas échéant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, s'engage à financer en totalité ces travaux le cas échéant.

10 – CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE (délibérations n° 2016.06.02/10 – n° 2016.06.02/12)

Suite à l'intervention et aux explications de Monsieur Jacky FREMONT, Président de la Fondation du Patrimoine sur les possibilités d'aides relatives à la restauration du château de DARNEY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- approuve le projet d'engager des travaux de rénovation sur cet édifice inscrit le 28 décembre 1984 aux monuments historiques et donne son accord pour lancer une souscription avec la Fondation du Patrimoine et autorise Mr le Maire à signer une convention avec cet organisme.

- Sollicite une aide financière au titre de la réserve parlementaire à Monsieur J. PIERRE sénateur des Vosges.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DESVERNES indique que le 23 juin à 20 h les riverains de la Rue J. Ferry, sont invités en mairie afin de leur présenter les travaux d'aménagements prévus sur cette voie.

Par manque d'utilisation, les services de France Télécom ont décidé de supprimer les cabines téléphoniques situées sur le champ de foire et sur la place de la poste.

Présentation d'un stationnement arrêt minute : en accord avec l'Association des Commerçants la durée de stationnement sur plusieurs places devant les commerces sera limitée pour permettre une libération rapide des emplacements

Suite aux dégâts occasionnés par un transporteur sur le champ de foire (pilier autour du monument) l'assurance de l'entreprise les prendra en charge.

Les problèmes de risques sanitaires étant écartés, l'agence du Crédit Agricole a pu retrouver sa clientèle aujourd'hui.

Préparation du planning des responsables de la piscine sur les deux mois d'ouverture (juillet et août). Deux demandes de travail saisonnier sont parvenues en mairie pour cette période.

Fermeture du collège : énoncé du programme des manifestations

Concernant le legs de Mme Morel (l'acte notarié est signé), les bénéficiaires étant "les parents et amis de l'Eau Vive", les fonds leur seront versés sur présentation du projet d'utilisation de ce montant.

Le bail de chasse est signé avec Mr LUCOT.

Société Ariane : diagnostic énergétique du château : devis 180 € TTC.

Site internet France-voyage : mise en ligne du Camping/piscine : 36 € TTC/an

Visite du Sénat : M. Belgeri fera le point et contactera M D. GREMILLET.

Avis de passage du jury régional pour villes et villages fleuris : passage le 19 juillet.

Suite des participations des communes au "resto du cœur": Attigny : 68.70 € Gignéville (+rappel) 274.80 €.

Feux d'artifice : le 13 juillet : seront finalement tirés sur le stade. L'artificier va adapter son spectacle pyrotechnique afin qu'il soit dans les normes .

Des grognards sont enterrés au cimetière communal : il y aura lieu d'entretenir les tombes. A suivre.

Dates à retenir :

- 4 juin 8 h 30 : nettoyage du monument ;
- 4 juin : MPT stage QI gong au gymnase ;
- 4 juin 18 h : AG : ASD au stade ;
- 5 juin : vide greniers à Bonvillet ;
- 8 juin : commission : préparation du bulletin n° 4 et commission travaux : désignation des entreprises pour la réfection de la salle "ancienne cantine" et de la rénovation de la salle du Conseil ;
- 13 juin 9 h : commission travaux : ouverture des plis concernant le choix du maître d'œuvre de la station de traitement des eaux ;
- 14 juin 16 h : manifestation à Epinal suite à la menace de fermeture du collège ;

- 25 juin 11 h : manifestation commémorative au monument Franco-Tchécoslovaque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Darney, 2 juin 2016

Le Maire,
Y. DESVERNES

